

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. ANNÉE.

“Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.”

ANNÉE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 22 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION Rue Ste. Famille, No. 14.

IMPORTANT POUR LES MARCHANDS.

Le propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il publiera sommairement toutes les ventes par Encan, qui se feront en cette ville. On s'abonne au bureau du Journal, 14, rue Ste Famille, haute-ville, Québec. Prix : 12-6a. par année. Québec, 8 oct. 1849.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau. Québec, 19 sept. 1849.

Avis Public.

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de l'Islet.

J. D. LEPINE, Régis-trat ur.

Islet, 11 Octobre 1849.

Messieurs les Rédacteurs du Canada et du Journal de Québec, sont priés de vouloir bien insérer, une fois seulement, dans leur journal cet avertissement.

LES personnes qui désirent louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND, Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

G. TALBOT.

Établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, 1 rue-Ville de Québec, 6e porte de la Cour. 12 oct. 1849.

PAPIER à DESSIN.

Les Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique.
- Grand Aigle, Pelure blanche,
- Do de Dioptrique,
- Colombier,
- Jésus,
- Grand Raisin Dioptrique,
- Grand Aigle velin,
- Do de vergé,
- Grand Raisin velin,

Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

MARTIN RAY,

Su pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé

AGENT

des EAUX de PLANTAGENET.

C'est le seul dépôt dans Québec.

Québec 28 sept. 1849,

Bureau du prt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT,

Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échü qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 19 sept. 1849.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Le terné sec.—Suite.

Il relisait, surlisait et contrelisait les lignes accouplées au précieux paquet, les lignes écartées posément, d'une écriture coulée, la plus belle du monde. Ses yeux interrogeaient de nouveau cet envoi tout parfumé de la fine fleur académique, relevé de délicatesses mythologiques : paroles mystérieuses et spirituelles, sentant leur magie d'une lieue, telles qu'elles descendent des frises, au théâtre, sur un cartel entouré de nuages en détrempe. On eût cru qu'elles sortaient d'un globe enchanté ou de la table au tapis vert de M. Comte, chevalier de la légion-d'honneur et physicien distingué.

Pourtant il y avait un signe, un indice qui déroutaient sensiblement toutes les suppositions cabalistiques du jeune docteur. C'était, au bas de la page, sur cette belle écriture, un beau pâté d'encre que le travail soutenu de grattoir et une libérale application de sandaraque n'avaient fait que rendre plus évident. Or, il est inouï qu'un génie quel qu'il fut, communiquant par écrit ses volontés aux mortels, se soit jamais laissé aller à les timbrer d'un pâté d'encre. Assurément, cette singulière épître ne venait pas de là-haut.

Je vous laisse à juger l'agitation et les émotions du jeune docteur. Il tournait et retournait la lettre dans sa main, se desséchant la tête à deviner d'où pouvait provenir cette aubaine. Nous avons dit qu'il ne connaissait pour ainsi dire personne au monde, il se demanda, oh ! le bon et et naïf garçon, si quelque ancien camarade de collège, instruit par le hasard de sa position, ne se serait pas plu à lui faire cette surprise anonyme. Et il cherchait toujours, et il cherchait encore, courant dans sa chambre autant qu'il pouvait courir, revenant à ces billets qu'il n'osait presque toucher de peur de se brûler la main, haletant devant cette fortune tombée du ciel au milieu de son incommensurable misère faisant un choix dans les suppositions les plus folles, et les repoussant toutes après examen pour y revenir encore. Tout à coup il s'arrêta, se frappant le front, comme pour donner place à une idée qui venait de l'illuminer ; puis il fit un pas et s'arrêta encore.

— Bah ! se dit-il tout haut, parlant à sa personne, c'est absurde !... Pourtant !... En une seconde il était à la porte de la Quintin. Il resta un instant sans frapper, comprimant son cœur avec sa main.

— Décidément, ce ne peut-être qu'elle, dit-il.

Une crainte inexplicable l'empêchait d'entrer. Il lui semblait qu'il allait se réveiller. Il alla s'appuyer à l'étroite fenêtre qui éclairait le carré.

De cette fenêtre on apercevait de plain-pied celle de la Quintin, laquelle fenêtre était ouverte et le rideau soulevé, ce qui arrivait peu souvent : la comtesse faisait le plus rarement possible appel à l'air extérieur. Le médecin, caché par l'angle du mur, l'aperçut, cette somptueuse comtesse soupçonnée d'envoyer comme cela des billets de banque, comme si les billets de banque ne lui coûtaient rien.

plorablement encore ajustée que de coutume, plus poussièreuse, plus mal peignée. Quintin soufflait à la fois de son instrument et de tous ses vieux poumons avec une sorte de désespoir. Quand le feu parut se décider à prendre, par une condescendance généreuse aux instances de la comtesse, elle se leva et alla vers une petite terrine où elle se prodigua avec ardeur au savonage de deux ou trois lambeaux de linge.

Le jeune docteur soupira. Quintin pouvait être une fée, ayant l'âge requis pour l'emploi ; mais elle n'avait pas à coup sûr les moyens d'être fée bienfaisante.

Il voulut néanmoins avoir le cœur bien net de tout soupçon à l'endroit de Quintin : il entra.

Elle lui fit l'accueil ordinaire, ni plus, ni moins. Il voulut la sonder, adroitement, car il tenait encore son idée. Mais c'eût été folie de n'y pas renoncer. La Quintin lui parla, comme d'habitude, de ses anciens maîtres, du pain renchééri, d'une nouvelle méchanceté de ses voisins.

Lorsqu'il se leva : — Je ne puis pas encore vous rendre ce que vous m'avez avancé pour mes reindes, lui dit-elle avec l'embaras d'un débiteur honnête devant son créancier. Vous en avez peut-être bien besoin ?... Ne vous fâchez pas de ce que je vous dis-là : on a toujours besoin de son pauvre argent. Dans quelques jours, je tâcherai de vous donner au moins un petit-à-compte.

— Ma foi ! se dit le docteur lorsqu'il fut seul, au diable les recherches ! J'en ai assez ! De quelque part que cette fortune me vienne, profitons-en sans scrupule, puisqu'on m'y invite.

Et il se laissa aller tout entier aux transports si doux de la possession, transports si nouveaux pour lui. Il se décida à accepter sans arrière-pensée ce bienfait d'une main inconnue. Bien qu'il fût modeste, il ne pouvait ne pas se dire qu'après tout cette fortune eût pu tomber moins bien en d'autres mains qu'en les siennes ; se promettant de la ménager discrètement et de la considérer comme un dépôt, espérant bien d'ailleurs être en mesure au jour de la restitution. Il allait poursuivre ses travaux sans être arrêté désormais par les besoins du jour, les préoccupations du lendemain. Il se mit gaiement en campagne pour chercher un logement en rapport avec sa nouvelle position.

Au bout de quelques jours, il fut installé dans un petit appartement convenablement meublé. Sa bibliothèque s'était enrichie ce fut en cela seulement qu'il se permit quelques folies. Le tailleur, le chapelier avait déjà livré leur modeste commandes. Le jeune docteur était radieux. Il ne quitta pas le quartier qui l'avait vu si pauvre : sa nouvelle tenue était trop simple pour que personne y trouvât sujet à commentaires.

Quand il eût fait enlever ses anciens meubles, témoins de tant de souffrance, et qu'il se trouva seul dans la mansarde vide, il lui donna avec attendrissement un dernier adieu et fit en lui-même le religieux serment de payer sa dette de reconnaissance à son mystérieux protecteur, en dévouant sa vie au soulagement du pauvre. Il a noblement tenu cette promesse.

Il alla prendre congé de la Quintin :

— Ma chère demoiselle, lui dit-il, je viens vous dire non pas adieu, mais au revoir. J'ai reçu quelque argent, mais je n'en ai pas assez pour être dispensé de me servir quelque temps encore moi-même. Dès que ma position sera améliorée, si vous êtes dans les mêmes dispositions, je n'oublierai jamais que vous avez été ma pro-

mière cliente, et nous nous entendrons fort bien ensemble, je n'en doute pas.

La comtesse se confondit en salutations et en remerciements anticipés.

A partir de ce jour, tout alla de mieux en mieux pour le jeune docteur. Les biens comme les maux sont frères. Ainsi qu'il arrive généralement, la première difficulté vaincue, tout lui réussit à souhait. Il ne s'agit que de sortir de l'ornière : c'est le premier tour de roue qui coûte le plus. Peu à peu il se constitua un petit noyau de clientèle qui s'augmentait nécessairement chaque jour. Il en était venu à ces commencements du succès qui sont si doux à celui qui les a laborieusement préparés. Déjà son nom se répandait. Il avait laissé dans son ancienne maison une réputation de jeune homme sérieux et travailleur. La guérison de la Quintin lui avait valu d'autres malades à traiter. Disons en passant que Mlle Quintin était venue elle-même, en grande tenue, lui faire une visite de remerciement pour les soins qu'il lui avait donnés.

Il y avait quelques mois à peine qu'il avait quitté la rue du Cloître Saint-Méry, et dans ce quartier indigent, tout en n'exigeant rien d'aucun client, il était parvenu déjà à pouvoir subsister uniquement de son état. Il est juste de dire qu'il avait aussi quelques malades dans les quartiers éloignés.

Comme la plupart des médecins, il avait partagé ses journées, donnant le matin à ses courses, et dans l'après-midi, attendant chez lui les visiteurs.

Il rentrait un jour un peu avant son heure habituelle, lorsque dans une rue qu'il traversait, la rue Neuve-des-Petits-Champs, il aperçut un rassemblement nombreux.

Le docteur s'avoua. Peut-être un accident venait-il d'avoir lieu, et son ministère pouvait être utile. Mais en pénétrant à travers la foule, il n'aperçut rien que des gens qui causaient par groupes. Cette assemblée avait néanmoins un caractère assez singulier. Ces gens appartenaient pour la plupart aux classes inférieures comme il était facile de reconnaître à leurs costumes, à leurs gestes, à leurs attitudes. Les femmes formaient la majorité ; hommes et femmes étaient généralement d'âges assez mûrs et de physionomies hétéroclites. Il se trouvait là bon nombre de ces types illustrés par Pugal et les autres caricaturistes de la restauration.

Une certaine agitation régnait dans cette foule : des hommes allaient d'un groupe à l'autre échangeant au passage quelques paroles. Tous paraissaient être dans l'attente de quelque événement prévu et annoncé.

Le docteur, qui ne se faisait pas de loisirs, allait s'éloigner, lorsqu'il se fit un grand mouvement autour de lui. Il se sentit entraîné, poussé dans un étroit couloir où tout le monde s'était précipité. Il eût été difficile en ce moment, pour ne pas dire impossible, de rétrograder. Le docteur se laissa aller au courant et arriva assez péniblement dans une cour peu spacieuse déjà remplie par ceux qui s'étaient précipités les premiers.

L'un des côtés de cette cour présentait un fronton servant de couronnement à une grande porte de style grec. Le tympan du fronton renfermait un encadrement, vide pour le moment, sur lequel se portaient presque tous les regards. Le docteur, moitié poussé, moitié porté, dépassa cette porte et se trouva dans une vaste salle remplie d'une foule plus compacte encore que dans la cour. Autour de lui se croisaient des conversations étranges avec des mots inconnus :

— 45 ! disait une espèce de honne d'en-

fants à un homme qui portait la livrée de velours des commissionnaires.— Belle besogne ! auprès du 77, qui compte 118 tirages de vieillesse.

— Vous comprenez, disait un vieux homme à un personnage qui se mouchoit à grand bruit, vous comprenez que ma martingale se trouvait dérangée. Alors, qu'est-ce que je fis ? Je pris...

Et puis à côté :

—...Je vous dis que c'était une magnifique série.—Oui, mais les intermittences !

—...Lyon arrive avant Strasbourg...—... Figurez-vous, monsieur, qu'ils attachaient des numéros au cou des pigeons pour arriver avant la malle.

Au milieu de tout ce bruit, il ne manquait pas de se trouver quelques filous épiant l'occasion de voir l'heure à la montre de leur prochain, si le prochain avait une montre.

Un grand mouvement de fluctuation se fit bientôt dans la salle. Deux domestiques en livrée parurent et furent accueillis par des acclamations. Ils ouvrirent une grande porte qui masquait une espèce de théâtre.

A chaque côté de l'estrade étaient placées deux roues de dimension considérable et vitrées. À côté de ces roues se tenaient un homme et un enfant : l'homme en habit noir, à tournure d'huissier appariteur ; l'enfant vêtu d'une tunique bleue, avec une large ceinture rouge, les yeux bandés, cheveux frisés : frisure, costume et bandeau avaient les allures allégoriques et mythologiques.

Entre les deux roues apparaissaient le maître, ceint de son écharpe, et quelques personnages en grande tenue.

— Si je perds ici une heure de mon temps, dit le docteur pour se consoler, je pourrai dire au moins que j'ai vu tirer la loterie.

L'enfant placé à droite prit un à un les quatre-vingt-dix numéros dans la roue. Il se fit un grand silence. Chaque numéro était déplié par l'enfant, annoncé à haute voix par l'homme en habit noir, et déposé par l'enfant dans l'autre roue, après avoir été roulé dans un étui de carton.

L'appel préliminaire de ces quatre-vingt-dix numéros durait depuis long-temps. Le docteur commençait à s'impatienter, examinait les physionomies qui se trouvaient autour de lui, lorsqu'en portant ses yeux sur l'estrade, il aperçut derrière le maître et ses adjoints, parmi quelques personnes privilégiées, un visage qu'il fut bien surpris de trouver là.

C'était tout simplement Mlle Quintin, gravement assise au milieu des oracles du sort, coiffée d'un vieux chapeau violet de forme bizarre, tout pleuré et dégonflé, tenant dans ses deux mains sur ses genoux son sac, semblable aux vieux sphinx des hiéroglyphes. Elle se penchait de temps en temps vers un personnage à cheveux gris et d'encolure assez commune qui paraissait lui tenir lieu de cavalier servant.

(A continuer.)

Dernières Nouvelles d'Europe.

FRANCE.

Concile provincial de Paris.

On lit dans un journal du 22 septembre ; Le Concile provincial de Paris continue ses délibérations avec une grandeur et une dignité que nous ne saurions trop admirer. La deuxième Session a eu lieu aujourd'hui. Huit décrêts ont été votés et promulgués, nous reproduisons les titres :

- 1° De Aucteritate summi Pontificis ;
- 2° De Dignitate Episcoporum ; 3° de Obligationibus Episcoporum ; 4° de Me-

"tropolitano ac-Suffraganeis; 5° de Concilio provinciali; 6° de Capitulis cathedralibus; 7° de Parochiis ac eorum Vicariis; 8° de Unitate servanda in ritibus ac ceremoniis.

Tous ces décrets ont été rendus à l'unanimité.

C'est Mgr. l'archevêque de Sens qui, sur l'invitation des Pères, a célébré la messe du Concile. Mgr. l'évêque de Troyes était présent aussi à cette seconde Session.

Deux prélats assistaient également à toutes les congrégations particulières des évêques; mais sans y avoir voix délibérative.

Nous ne pouvons résister à la satisfaction de citer ici la traduction des trois belles prières par lesquelles s'est ouverte cette seconde Session du Concile.

Après le Psaume 78, *Deus, venerunt gentes, le Métropolitain, tourné vers l'autel, a récité les oraisons suivantes :*

ORAISONS.

Humblement inclinés devant vous, nous vous demandons, Seigneur, de nous aider à accomplir en nous le bien que vous exigez. Faites que marchant avec vous dans une solitude empressée, nous discernions avec maturité la vérité dans les matières si ardues, et que chérissant la miséricorde, nous nous honorions par des actes qui vous soient agréables : par Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

SEIGNEUR, nous vous supplions de répandre avec bonté votre esprit dans nos cœurs, afin que rassemblés ici en votre nom, nous gardions la justice en restant fidèles aux règles de la piété, pour que notre volonté ne soit ici en désaccord avec la vôtre sur aucun point, mais qu'appliqués toujours à ce qu'il est raisonnable, nous accomplissions dans nos actes et nos paroles ce qui est capable de vous plaire; par Notre Seigneur... Ainsi soit-il.

Pour donner à nos lecteurs un exemple de la gravité qui accompagne les actes de cette pieuse assemblée, nous croyons n'avoir rien de mieux à faire que leur faire suivre les différentes phrases de délibérations par lesquelles passe un décret avant d'être rendu.

Il faut se rappeler d'abord que le Concile se compose :

1° De Congrégations particulières d'évêques où tout se décide,

2° De Congrégations générales où sont réunis tous les Théologiens, tous les Canonistes, tous les Délégués des Chapitres, où chacun personnellement est interrogé et donne son avis sur chaque projet de décret, et même sur chacun des termes qui le composent.

3° De Sessions solennelles et publiques où les décrets sont votés et promulgués publiquement.

4° Enfin de Commissions spéciales de Théologiens et de Canonistes chargés d'étudier, de préparer, de traiter toutes les matières.

Tous ces éléments de délibération supposés, voici comment on procède à la confection d'un décret :

1° L'archevêque et tous les Pères du Concile indiquent d'un commun accord les matières à traiter. Ce programme est soumis un mois d'avance, par voie de correspondance, aux évêques de la Province.

2° Chaque évêque fait étudier et débattre les matières de ce programme par ses Théologiens. Ce travail dure un mois.

3° Les évêques se rassemblent, examinent en commun les matières que chacun a fait préparer par les théologiens dans son diocèse.

4° Ils renvoient chaque matière à des Commissions spéciales, lesquelles font un rapport contenant toutes les observations de chacun de leurs membres.

5° Chaque Commission spéciale renvoie son travail à la Congrégation des évêques.

6° Si la matière offre quelque délicatesse et quelque discussion, les évêques nomment une autre Commission spéciale composée des intéressés. Nous citerons par exemple le décret sur les Chapitres, pour lequel la Congrégation des évêques a choisi une Commission spéciale composée de sept Délégués de Chapitres et de sept Canonistes.

7° Les évêques arrêtent provisoirement le décret, et cependant ils le portent encore à la Congrégation générale où sont les Théologiens et Canonistes réunis à tous les intéressés. Le décret est lu, et chacun est ensuite interrogé par son nom et invité à dire son avis. Les deux secrétaires du

Concile sont constamment occupés à recueillir les observations de chacun, quelles qu'elles soient, et à les enregistrer.

9° Les évêques tiennent ensuite une dernière Congrégation particulière où ils examinent toutes les observations de la Congrégation générale. Cet examen fait ils décident le sens définitif du décret, lequel est envoyé pour la rédaction dernière, à la Commission spéciale des décrets composés des Théologiens les plus éminents et les Canonistes les plus habiles.

9° Enfin a lieu la Session générale où le décret est solennellement voté et promulgué selon la forme que nous avons déjà fait connaître.

Les détails si précieux qu'on vient de lire donnent un admirable exemple de l'esprit de sagesse et de conseil qui préside à toutes les réunions législatives de l'Eglise. De respect profond pour l'indépendance de la discussion s'allie à la maturité et à la gravité de la délibération, et l'autorité y garde toute la puissance de l'initiative et de la décision.

La tranquillité dont jouit Paris, l'activité que son industrie a reprise depuis quelque temps, exercent sur la province une influence très heureuse. Un calme parfait règne, en effet, dans tous les départements. Les ateliers s'ouvrent de nouveau et les commandes arrivent en grand nombre aux manufactures.

Le commerce, de son côté, se relève entièrement de la crise qui a pesé sur lui l'année dernière. Le *Moniteur universel* donne sur le mouvement des ports, des résultats que nous nous empressons de signaler.

Pour les exportations, à l'exception de quelques articles, importants il est vrai, comme les machines et mécaniques et les modes, il y a presque toujours eu depuis le commencement de l'année amélioration sensible, même sur 1847.

Pour les importations, les douanes ont perçu, pour le mois d'août, 2,200,000 fr. environ de plus qu'en 1848, et plus de 300,000 fr. qu'en 1847. Voici les chiffres officiels.

1847, 11,572,206 fr; 1848, 8,656,022 fr

1849, 11,840,208 fr.

(Villes et Campagnes.)

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 22 OCTOBRE, 1849.

L'ANNEXION.

Les journaux annexionnistes, ne cessent de répéter bien haut, les avantages matériels, que les habitants de ce pays, gagneraient en faisant cause commune avec eux.

Pour nous Canadiens-Français, des raisons majeures doivent nous engager, à nous tenir en dehors de ce mouvement, et à repousser, avec fierté même, le trompeur appel qui nous est fait. D'abord ce mouvement est commencé, prôné et conduit par nos ennemis politiques. Dans la vie privée, dans une affaire ayant rapport au bonheur immédiat de toute votre famille, ne refuseriez-vous pas d'en confier le soin à votre ennemi le plus acharné contre vos intérêts? Il en est de même dans ce mouvement politique; les chefs et les moteurs, et la kyrielle des turbulents, qui n'ayant qu'à gagner, et rien à perdre dans une commotion, conduisent le mouvement; et croyez-vous que ce soit pour nos intérêts à nous Canadiens? Non, non, et la preuve se déduit du mépris et de la haine que tous les chefs de ce nouveau parti à toujours nourri contre les Canadiens, et contre nos institutions en général, haine continuelle et à tout propos, qui s'est publiquement manifestée, par leurs paroles, leurs écrits et leurs actions, et partout autre moyen susceptible d'exprimer cette haine. Qui a oublié leur conduite en 37 et 38, alors que l'insurrection était étouffée? Quels conseils sanguinaires et inhumains ne donnaient-ils pas continuellement aux autorités, pour les forcer de sévir contre nos compatriotes égarés et dans les fers? Et leurs desirs si hautement manifestés; que l'autorité nous enleva nos droits politiques, nous réduisit au rang de *paria*, et les mille et une autres gentilleses toutes aussi charitables et amicales à l'égard des Canadiens, suggérées au pouvoir par ces bonnes âmes, qui ne se les rappelle pas aujourd'hui! à moins de les supposer dans une complète aberration, il est impossible de les croire sérieux dans leur appel; et eux-mêmes devaient être convaincus d'avance,

que pas un Canadien, qui a le souvenir de l'offense et du mal qui lui a été fait, voudrait s'unir à eux. Aussi les annexionnistes ont ils jugé nécessaire, dans leur manifeste, de dorer la pillule, en prêchant l'oubli du passé, et demandant une alliance fondée sur les intérêts matériels avantageux à tout le pays. Prétente et subterfuge. Eux, oublier le passé, ensevelir leur haine, leurs idées de destruction des Canadiens! Demandez plutôt au fleuve de ne plus couler. Eux, s'occuper des intérêts matériels des Canadiens? Oui! Jusqu'à l'instant qu'ayant atteint leur but, ils se coalisèrent de nouveau contre nous, pour nous dépouiller de nos droits. Leur alliance, et l'offre de veiller à nos intérêts rappelle le poète latin "Thineo Danaos &c. Mais oublions le passé, et fraternisons avec nos ennemis, aujourd'hui nos amis; ne doit-on pas encore se faire cette question. "Le peuple Canadien, en général, est-il prêt, est-il en état, de prospérer et lutter avec le peuple auquel on veut l'adjoindre." Il est à craindre, que les quelques Canadiens qui ont joint le mouvement, n'aient pas murmurément pesé cette question. Chez l'Américain se trouve l'éducation pratique et politique, connaissances des diverses industries dont ils se mêle, études commerciales, esprit d'entreprise à un haut degré, et un besoin presque naturel de spéculer, agioter, commercer, souvent avec subtilité pour dire rien de plus.

L'habitant de cette colonie (ne parlant que de la très grande masse du peuple, et non des exceptions, aussi graves, qui peuvent se trouver dans les centres d'industrie, les villes) a peu ou point d'éducation pratique et politique, ses connaissances dans l'industrie principale qui suit, sont presque machinales, ses études commerciales sont parfaitement nulles, il n'est ni spéculateur, ni agiotier, ni commerçant, et surtout il ne l'est pas avec subtilité; sa bonne foi, son honnêteté et ses principes religieux lui faisant un devoir de tromper personne. Sous le point de vue des intérêts matériels seuls, quelle chance de succès peut-il espérer, comment pourrait-il lutter en aucune façon, dans les entreprises, dans les industries, l'agriculture, le commerce, la politique avec ces audacieux Yankees? N'est-il pas à craindre même (et ne serais-ce pas là, par hasard, une des idées secrètes des chefs du mouvement annexionniste) que le yankee propageant dans ce pays l'esprit d'envahissement et de spéculation, le canadien ne fût tenté de vendre ses biens-fonds, ou les risquer dans des spéculations dont il serait inévitablement la dupe, et qu'en fin de compte, il se trouverait exproprié, sans avantage pour lui et sa famille.

En discutant ces questions, sous leurs faces diverses il est plus douteux que l'homme consciencieux en viendrait à cette conclusion; que dans les circonstances présentes du pays, et dans l'intérêt de la masse du peuple canadien, il est de notre devoir non seulement de se tenir en dehors du mouvement annexionniste, mais encore de prendre tous les moyens à la disposition des chefs du peuple de ce pays, pour prévenir et empêcher un acte dont les résultats paraissent être si funeste sous tous les rapports.

Echantillon du savoir vivre!

L'*Avenir* de samedi, contient un article de près de deux colonnes, écrit dans le langage le plus vil et le plus faux possible: entr'autres mensonges des plus châtés contenus dans ce *gachis éditorial*, nous y trouvons le suivant: "A Québec, le manifeste annexionniste a subi les colères des puissances monacales."

"Les propriétaires du séminaire de cette ville (Québec) retirent des revenus assez considérables de leurs serfs, gneuries pour permettre à leur pauvre maison de consacrer certaines parties de leur revenu à des œuvres pieuses et méritoires, telles que l'entretien de trois journaux, destinés à combattre tout ce qui sent le négatif!" Est-ce comme cela que l'*Avenir* entend la politesse et le savoir-vivre?

Nous accusons réception de la 9e livraison de l'*Album littéraire et musical de la Minerve*, pour le mois de septembre. Cette livraison contient, comme à l'ordinaire, plusieurs articles instructifs et amusants. Un morceau de musique intitulé: *Envoyez-moi l'un de vos anges*, accompagne cette livraison. C'est une charmante inspiration de Masini, avec paroles, pour une voix de *tenor*. Nous prions le propriétaire de cette publication d'agréer nos remerciements.

L'exhibition annuelle des animaux nains que des produits agricoles, de la société d'Agriculture du comté de Québec, aura lieu le 30 courant, sur les Plaines d'Abraham, à 10 heures du matin.

Nous voyons par le *Cobourg Star* qu'un homme a été tué la semaine dernière, dans le township de Clarke. Un individu a été arrêté sous prévention.

EXÉCUTION.—Un soldat, du nom de Smith convaincu de meurtre, vient d'être condamné à être pendu le 14 novembre prochain, à Toronto.

Deux vaisseaux seront bientôt pités à partir de Québec, pour la Californie. Le *Maria*, vaisseau neuf, mis à l'eau il y a quelques jours, de 1,014 tonneaux, et la barque *Rory O'More* de 295 tonneaux.

On verra par une annonce insérée dans nos colonnes de ce jour, qu'une assemblée des actionnaires du chemin de fer de Québec à Melbourne, se tiendra Jeudi, à l'hôtel de Ville.

J'ai beau chercher partout, disait un démo soc, je ne vois l'ordre nulle part.— Cela n'est pas étonnant répondit G., il est toujours où vous n'êtes pas. Le jeune peintre Ch., arrêté le 13 juillet et mis en liberté la semaine dernière, se plaignait au juge d'instruction de ces trois mois de détention préventive:—Qui me dédommagera, dit-il, de mon temps perdu, et des angoisses de ma famille?—Que voulez-vous, mon cher? je n'y puis rien; vous étiez prévenu.—Ah! bien oui! joliment! Si vous n'aviez prévenu, je me serais sauvé.

UN VRAI ACCIDENT.—Dernièrement, on débarquait d'un steamboat au Nouveau Brunswick, une caisse contenant trois sacs dans lesquels était enfermés la somme de \$12,000 en or. La boîte se brisa en tombant et l'un des sacs s'étant ouvert, \$5,000 en pièces d'or tombèrent à l'eau entre un vaisseau et le quai. On n'a pu repêcher qu'une partie de cette fortune, dont elle sera peut-être envahie par les marsouins et les loups-marins. Avis aux pêcheurs.

MM. Beaudry, marchands de cette ville, vient de recevoir une lettre de leur jeune frère Victor qui est parti de Montréal pour la Californie le 8 février dernier. La lettre est datée de San-Francisco 31 août. M. Beaudry ne donne que très peu de détails sur l'endroit, vu qu'il n'y était arrivé que depuis quelques jours, mais en revanche il s'étend au long sur la misère et les privations qu'il a éprouvées pendant le voyage qui a duré plus de six mois, par suite des vents contraires et autres incidents fâcheux. Pendant plus d'un mois avant le terme du voyage, les passagers au nombre de 115 furent réduits à une chopine d'eau par jour et un biscuit de Matelot chacun, tout à fait moisi et rempli de vers. Ajoutons à cela que les matelots ont été en mutinerie ouverte contre le capitaine qui a toujours été ivre durant la traversée de Toboga jusqu'à San-Francisco.

M. Beaudry a trouver une place de commis en arrivant, quoique les places fussent très rares, dit-il, à raison de \$100 par mois, mais sur cette somme, il est obligé de se nourrir lui-même. Les moyennes pensions sont de 60 à \$70 par mois.

M. Beaudry écrit qu'il a rencontré à San-Francisco, le Dr. Robert Nelson et le docteur Boudriau; ils partaient pour les mines où les médecins ont beaucoup à faire durant la saison du travail. Il a aussi rencontré M. Wilson, ci-devant de la chambre des nouvelles de la rue St. Joseph de Montréal. Ce Monsieur devait partir dans le mois de novembre pour Montréal et retourner à San-Francisco, où il fait déjà de bonnes affaires.

San Francisco est déjà une ville de 5 à 6000 âmes; elle possède un excellent port où il y a généralement 150 à 200 vaisseaux de toute nations. Les édifices sont encore très rares, on loge sous des tentes. Une maison de la grandeur ordinaire de celles de Montréal, se louerait \$10,000 par an; on paye \$350 à \$400 par mois pour un petit magasin de 15 pieds sur 20; les terrains sont aussi chers en proportion. Les marchandises sont maintenant en abondance, et à bas prix. La planche et le madrier se vend \$350 par mille pied carré du moins des Etats-Unis, celui du Chili et du Pérou est de \$250 à \$275. Un assez grand nombre de maisons sont maintenant en construction, ce travail se fait, (à l'américaine) en 15 jours à 3 semaines. Les gages des menuisiers et des ouvriers en briques sont de 10 à \$15 par jours, mais ces salaires diminuent rapidement par le grand nombre d'ouvriers qui arrive tous les jours.

Nous avons un numéro du journal qui se publie à San-Francisco, intitulé "Alta California." C'est une petite feuille à cinq colonnes remplis d'annonces dont la publication de 10 lignes coûte \$4 et \$2 chaque suivante; les annonces légales \$6 et \$3. L'abonnement au journal, [qui ne paraît qu'une fois par semaine] est de \$12 par année. *Minerve.*

Arrivée de Missionnaires.

Le P. Laverlochère, de la Congrégation des Oblats, est arrivé mercredi matin de sa mission parmi les Sauvages. Parti de Montréal au commencement du mois de mai dernier, il s'adjoignit les PP. Clément et Arnaud, en passant à Bytown. Le P. Clément devait faire les missions situées sur le Canada, tandis que les deux autres poussaient leurs excursions jusque sur le bord de la Baie d'Hudson. Ils arrivèrent le 30 mai au fort Témiskaming. Comme les canots destinés à conduire les PP. Laverlochère et Arnaud à la Baie d'Hudson, devaient partir que dans 10 ou 12 jours, le P. Clément profita de leur séjour à Témiskaming pour aller immédiatement visiter un nouveau poste situé à 8 ou 9 journées de marche, au nord-ouest de Témiskaming, et qui depuis longtemps demandait l'arrivée des *Robes-noires*. Nous ne savons pas encore le résultat de cette visite. Le P. Laverlochère eut beaucoup à souffrir à la vue de l'état déplorable dans lequel il trouva ceux qu'il se plaît à n'appeler jamais que ses *chers Sauvages*. Dans une lettre qu'il écrivit, du Lac Abbitibi, à Mgr. de Montréal, en date du 13 juin, et qui nous est parvenue trop tard pour être insérée, il décrit d'une manière touchante tout ce que son cœur souffrit à la vue des misères de ceux pour lesquels il s'est dévoué tout entier. Leur infortune affecte plus son âme sensible, que toutes les privations qu'il est obligé d'endurer. L'hiver avait été rigoureux, la classe presque nulle. Un grand nombre étaient morts, plusieurs étaient malades dans presque tous les postes qu'il eut à visiter. Les Néophytes dans leurs luges et cruelles maladies étaient admirables de résignation, mais les Infidèles étaient consternés, et le démon, nous dit le P. Père, les persuadant qu'ils mouraient s'ils se laissaient baptiser, ils se tenaient cachés dans le bois où il était obligé d'aller les trouver pour les instruire. Il eut la consolation d'en baptiser quelques-uns, sur le bord de la tombe, entr'autre la sœur de celui qui l'année dernière, voulut tirer sa vie après qu'il eût terminé la mission de Témiskaming, il s'embarqua accompagné de P. Arnaud, dans l'un des canots de l'Elle Compagnie pour visiter les Sauvages de la Baie d'Hudson. Il se trouvait accompagné d'une cinquantaine de chasseurs des divers postes qu'il avait évangélisés, et qui conduisaient leurs pelleteries au fort de Moose de sorte que sa marche ressemblait à une mission. Il baptisa, en passant au d'Abbitibi, les enfants nouveaux-nés de ce journa dix jours au fort de Moose, et s'embarqua sur une goëlette pour le d'Albany où il séjourna deux mois. La mission fut à ce poste très consolante; il y baptisa près de cent personnes, dont 4 adultes. Plusieurs n'avaient jamais vu de prêtres et étaient venus de bien loin, 120 qu'on leur avait dit qu'une *Robe-noire* viendrait les visiter. "Evidemment cette mission est mûre pour le ciel, s'écriait le missionnaire les yeux pleins de larmes, mais ce sont les ouvriers."

Nous espérons donner, dans peu de jours de plus amples détails: le dévoué Missionnaire nous a promis un récit circonstancié de ses courses apostoliques; nous le publions sans délai. — *Mélanges.*

CORRESPONDANCES.

J. D. L.—Cur, St. Thomas.—Lettre reçue; vous recevrez bientôt ce que vous nous demandez.

Messide D.—Frampton.—12 mois.

M. Geo. B.—St. Jean Port-Joly.—12 mois.

DÉCÈS.

Jeu, le 18, à l'ancienne-Lorette, sie Antoine Blondeau, père, à l'âge de 71 ans et 4 mois.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

MARCHÉ DE QUÉBEC, 20 Oct. 1849

Fleur du Canada extra superfine, 1/2 quart, 22s à 22s 6d.—Superfine, impé- tée, 21s 9d.—fine, 20s 6d à 20 9d.—Sûre, 20s 6d.—Farine d'avoine, par 2 lbs. 16s à 17s 6d.—Farine de blé d'Inde par 196 lbs. 14s.—Blé du Haut Canada par minot 4s 6d.—Jo. du Bas-Canada mêlé 4s 6d; orge 2s; avoine 1s 4 1/2; pois blancs, 2s 6d à 2s 9d; haricots par quart, 67s 6d; prime mess 57s 1/2; prime 52s 6d; saindoux, en quart, 1 lbs 44d à 51.

BUFFALO, 15 Oct.

La fleur se vend lentement sur ce marché; la fleur du Michigan vaut \$4,50.

TOLEDO, 11 Oct. Les transactions sur ce marché sont peu importantes, la fleur se vend \$4.37c.

MILWAUKIE, 11 Octobre. Les prix du blé d'automne vont 80 à 82 cents par minot, et celui du printemps 60 à 68 cents.

TORONTO, 15 Oct. Le temps favorable que nous avons eu tout l'automne, a fait fréquenter journellement les marchés de Toronto.

MONTREAL, 19 Oct. Fleur fine, 19s.; superfine, 20s 6d. à 21s.; extra 21s à 21s 6d.

NEW-YORK, 19 Oct. Fleur, \$4.02 à \$4.75 cents. Fleur de Common State mêlée avec celle de l'ouest, \$4.75 à 4.87 cents.

Par Encan sera vendu, MARDI, le 23 courant, chez J. Fletcher, éer, route Ste. Foye, à 1 heure.—Tout ses meubles de ménage.

F. H. HALL. Québec, 22 Oct. 1849.

SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC. Les membres sont informés qu'il y aura l'assemblée de cette société MARDI prochain, le 23 du courant, à SEPT heures précises.

ASSEMBLÉE POUR LE CHEMIN DE FER DE QUÉBEC A MELBOURNE. Les actionnaires du chemin de fer de Québec à Melbourne, sont priés de se réunir le 25 du courant, à TROIS heures, à l'Hôtel-de-ville.

VIELLES GAZETTES. Vieilles Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 5 sous la livre.

EDUCATION. LES SŒURS de la CONGREGATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE ST. ROCH DE QUÉBEC, SONT heuieuses de pouvoir annoncer au public que le prix de la pension des élèves a été réduit à \$13 1/2 par année.

NOUVELLE ANNONCE. LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE 1850, Sera prêt à être vendu VENDREDI, 25 courant.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le Calendrier Ecclésiastique de Québec, ci-devant imprimé par M. Neilson.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale: UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptes.

On pourra se le procurer à Montréal, chez E. R. Fabre & Cie, 3, Rue St. Vincent. Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU, Québec, 22 octobre, 1849.

Article sde Fantaisi. Les Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent.

IMPORTANT POUR LES MARCHANDS. Le propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il publiera sommairement toutes les ventes par Encan, qui se feront en cette ville.

A vendre ou à louer. Un superbe emplacement, situé sur les bords du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement.

Avis Public. Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de l'Islet.

Digne d'attention. Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec? Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?

Rebelleion! Nouveau Certificat. Depuis que l'analyse de PEAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades.

MARTYN RAY, Agent, Québec, 2 juillet, 1849.

G. TALBOT. Avocat, établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, à la Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—1 mai, 1849.

PAPIER A DESSIN. Les Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS A DESSIN Français tels que: Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure blanche.

J. & O. CREMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX de PLANTAGENET.

Bureau du prt aux Incendies. HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échû qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848.

A LOUER. PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE. à transporté son Établissement 2, RUE LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau.

Dr. HALSEY. Médecine plus agréable et plus effective qu'aucun des remèdes découverts jusqu'à aujourd'hui.

CONCITOYENS, Médecins. Hommes de Science, Commerçants, Cultivateurs, en mettant à votre disposition la meilleure médecine que l'homme ait jamais connue.

Le Soussigné, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des maladies sous traitement à cet Hôpital.

Le Soussigné informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il publiera sommairement toutes les ventes par Encan, qui se feront en cette ville.

Le Soussigné informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il publiera sommairement toutes les ventes par Encan, qui se feront en cette ville.

J. HAYTER, Seul-Agent, Québec, 9 Juillet 1849.

Foie, du Cœur, des Reins, de la Poitrine, les Rhumes et la Consommation. Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MEDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ETE: il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPIRATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état maladif de l'estomac, des entrailles et des organes sécréteurs. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE. Philadelphie, 7 sept. 1848. Dr. G. W. Halsey.

Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était atteinte depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle.

Je suis, etc., JOSEPH C. PAULDING. Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années.

DÉBILITÉ COMPLETE, MAIGREUR, CONSOMPTION DU CORPS. Ses infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue.

Beaucoup de malheureux atteints de ces farcheuses maladies doivent leur guérison au vin des bois. Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité.

Dr. G. W. HALSEY. J'ai souvent recommandé votre vin des bois dans des maladies que je traitais, et j'en ai obtenu les plus heureux résultats.

ladies nerveuses. Je ne crains pas de recommander au public le vin et les pilules, parce que je les crois des remèdes de premier mérite.

J. C. TANNEY.
MALADIES BILIEUSES.

Ces maladies sont très communes en toute saison, mais particulièrement pendant le printemps et l'automne. Pour la bile, les *Pilules des Bois* sont seules suffisantes, et une seule boîte suffira pour préserver une famille pendant la saison, et même toute l'année.

DÉSÉPOIR DE GUÉRISON.

Columbus, Ohio 9 déc. 1848.
Dr. G. W. HALSEY,
Je certifie que Phylloporie m'avait mis dans l'état le plus désespéré, et que votre *vin des bois*, par une bénédiction de la providence m'a guéri radicalement. Quand je commençai à prendre de vos remèdes, l'été passé, mon corps était rempli du double de son volume ordinaire. J'avais peine à respirer, et une méchante toux me travaillait horriblement. Longtemps auparavant j'avais désespéré d'en jamais revenir, tout ce que j'avais fait jusqu'à la n'ayant servi à rien, quoique j'eusse pris un grand nombre de médecines et que j'eusse subi la ponction deux fois. La première bouteille de *vin des bois*, et une *boîte de pilules* me soulagèrent d'abord, ce qui m'encouragea à continuer de m'en servir. Je fis donc acheter six bouteilles de vin et 3 boîtes de pilules, dont je me suis servi pendant trois mois, et j'ai toujours été de mieux en mieux. Le gonflement a entièrement disparu, et je me sens maintenant aussi fort et aussi bien portant que j'ai jamais été. Aucun remède, n'a jamais été si utile dans ce genre de maladie que votre vin et vos pilules. Plusieurs autres cas désespérés ont aussi été guéris par l'usage de ces compositions.

NATHANIEL MAYNARD.
INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fiévreuse, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités susmentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison. Une ou deux boîtes de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

DISPEPSIE.

Il est un grand nombre de personnes atteintes de cette maladie affligeante; et plusieurs ignorent sans doute la nature du mal qui les accable. On peut le reconnaître cependant à quelqu'un des symptômes suivants: *agreur d'estomac, débilité nerveuse, dépression d'esprit, oppression languoureuse après les repas, pesanteur sur l'estomac, indolence, maux de tête, indigestion, constipation, brûlement de cœur, langue chargée, flatuosité, éruption de sueurs froides, et quelquefois insomnie.*

Les malades atteints de dyspepsie sont très à plaindre et plus on diffère le traitement, plus la cure devient difficile. Nous avons des certificats qui prouvent que l'usage de l'*vin des Bois* dans des centaines de cas de cette maladie.

FIEVRE TREMBLANTE OU FRISON.

Ces maladies sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les décrire; elles sont causées par les exhalaisons miasmatiques des marais, par les matières végétales en putréfaction dans les nouveaux pays, par le voisinage de régions basses et marécageuses.

Lorsque nous fimes connaître au public pour la première fois le *Vin des Bois*, nous n'eûmes pas d'abord la prétention d'en étendre l'usage à ce genre de maladie. Mais depuis nous avons été témoins oculaires de la cure opérée dans des accès de fièvre aussi violents qu'on puisse voir. Pendant le règne de la fièvre dans le New-Jersey, il se passa à peine un jour qu'il ne nous ait donné des preuves nouvelles de la valeur de ce médicament dans ces maladies, et, autant que nous avons pu l'apprendre il n'a jamais manqué de faire cesser les accès, ni de rendre la santé au patient.

JAUNISSE.

Cette maladie est causée par l'obstruction des conduits de la bile, ce qui force la bile à se mêler avec le sang, et donne ainsi une teinte jaune à tout le système, au point que dans le fort de la maladie, la salive est jaune et amère, l'urine fortement colorée, la peau jaune d'abord finit par devenir presque noir. Dès le commencement de la maladie, le malade ressent de l'engourdissement, il est oppressé et constipé, il manque d'appétit, et une teinte jaune se fait remarquer sur le blanc des yeux. Nous avons plusieurs preuves de guérison opérée par les *Pilules et le Vin des Bois* dans les cas les plus graves de cette maladie. *Vin des Bois, 1 Piastre la bouteille;—Pilules 30 sous la boîte.*
Agents à Montréal: DR. PICAULT, W. LYMAN Co. JOHN KINAN et P. NOURRIE Trois-Rivières. Québec J. MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

ÉCOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par

J. G. SMITH,

Rue d'Alguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Église - Québec, 7 mai 1849.

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE

des eaux des sources de
Plantagenet.

LESEAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. CH. LA ROCHE m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants:
Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient:

Chlorure de soude	\$1,66200
Chlorure de potasse	72808
Chlorure de chaux	95480
Chlorure de magnésie	1,71654
Bromure de magnésie	03635
Iodure de magnésie	03689
Carbonate de chaux	6,23301
Carbonate de magnésie	6,23340
Carbonate de fer	06748
Silice	49000

Total des ingrédients solides 92,17607
Eau 6,90782323
7000,00000.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377
Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUNT,
Chimiste de la Commission Géologique.
Bureau de l'Insp. Génl.,
Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION,
Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi.
Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES.
Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de notices qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

CHOLÉRA.
En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

**CERTIFICATS
DES MÉDECINS DE MONTRÉAL.**

Montréal, 17 Avril 1849.
L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la Commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médical précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouve capable d'aider à une irritation laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scorbutiques, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans qu'ilques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.
Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D.
Professeur de chimie, Collège McGill.
Montréal, le 5 avril 1849.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médical précieux et j'ai recommandé dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.
M. McALLOCH, M. D.
Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.
Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Ch. LaRoche m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décisif. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt, etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.
HY. MOUNT,
M. R. C. S. L.
Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hypérémies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, où leurs propriétés anti-acide et anti-émétique.
Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentées que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses.) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER.

Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai en l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréés Monsieur,
J. L. LEPROLON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterais seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.
P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.
Mon cher ami,—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préventif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.
27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poulmones et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.
WOLFRÉD NELSON, M. D.
Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, chimiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, sont admirablement les adopter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydrope, et de toutes les espèces de scorbut, excepté la constipation.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra ne requiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D.
Professeur de Matière Médicinale au Collège McGill.
Montréal, 29 mars 1849.

Monsieur,
Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scorbutiques, des hypérémies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1833 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.
Votre, etc.,
J. G. BIBAUD, M. D.
Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal.
31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, chimiste, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, Phylloporie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc., etc.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandés pour la diarrhée et le dyssentérie, en ont retiré un avantage bien marqué.
Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préventif en se purgant d'avance et dans le début de la maladie.
E. H. TRUDEL, M. D.
Montréal, le 10 avril 1849.

D'après l'analyse des sources de Plantagenet par Mr. Hunt, l'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicale contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détrempées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agrégée à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et nématiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémiques et contagieuses, l'influenza et le choléra. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience.

W. FRASER, M. D.
Professeur de médecine au collège McGill.
Montréal, 23 avril 1849.

Monsieur.—Après avoir pris connaissance d'un avisement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande: que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésium contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc.
J. EMERY CODERRE.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt, etc., je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et ainsi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public.
J. S. CRAWFORD, M. D.
Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill.
Montréal, 13 avril 1849.

Montréal, le 14 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes. Dans quelques uns des formes les plus communes de maladie circulatoire, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif.

GEO. W. CAMPBELL, M. D.
Professeur de chirurgie au collège McGill.
Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Montréal 23 avril 1849.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies humatiales, gouttes et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétés médicales.
B. L. MACDONALD, M. D.
professeur de médecine au Collège McGill.
Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur.—L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangements des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatismes, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de la peau et dans des formes spéciales de scorbutiques ou érythémateux.

J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune déduction quant aux résultats de mon peu d'expérience sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau.
Je suis votre etc.

FRANCIS BAGGLY, M. D.
Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général.
Montréal, 10 Avril 1849.

AUTRES CERTIFICATS.

Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai en une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir vu pendant 1 mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guéri. C'est pourquoi je recommande à tous ceux atteints de maladie semblable de boire de ces eaux fameuses.
DAME JULIE GELINEAU.
Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 34 4 ans, j'ai eu une douleur vive dans le côté et que j'en ai vainement essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.
DANIEL ALLEGAY.
Rigaud, 15 sept. 1848.

Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doublées de ce qu'elles étaient.
AUGUSTIN LAFLAMME.
Montréal, 15 août 1848.

Guérison Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie très grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des sources minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien.
DAME JULIE GELINEAU.
Rigaud, 15 sept. 1848.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoche, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.
PAUL SABOURIN.
Plantagenet 8 août 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales à non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon fidèle témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire.
L. H. MASSON, M. D.
North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.
DR. M. P. LEDUC.
Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'eau de la source de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.
Ls. THOMAS.
Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucune en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de pres que toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont atteints de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré.
H. J. HARKIN.
Montréal, 9 septembre 1848.

AGENTS POUR MONTRÉAL,
DR. PICAULT.
Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours.
HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul.
Brault & Lafrenay, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Dépot Rue Sous le Fort (Escalier) Basse-Ville.
MARTYN RAY, Agent.

Digne d'attention.

Vous voulez conserver votre santé, citoyens de Québec?

Vous voulez vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?

Faites comme les citoyens de Montréal: buvez de l'eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois départs à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Ainsi les noms de 45 médecins s'accordent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même.

DRs. W. Nelson, J. G. Bilbaud, J. E. Coderre, J. L. Leprohon, L. U. Masson, P. E. Picault, W. Fraser, G. W. Campbell, L. F. Tavernier, DRs. E. H. Tardet, H. Mount, Alex. Mculloch, R. L. McDonald, J. Crawford, F. Badgley, A. Hall, S. C. Sewell, P. J. Leduc.

DIRECTION.—Prenez une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, lice Sous le Fort Basse-Ville.

MARTYN RAY, Agent,
Québec, 2 juillet, 1848.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 11, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et se cote que *Deux Croix et demi* par année, (contre les frais de poste) payable d'avance, on dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformant pas à cette condition, le bonnement sera de 158, payable à la fin de chaque semestre.

AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir des souscripteurs, payant d'avance le semestre (5\$) ou l'année, recevront le journal gratis pendant six années.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 25-cd.
Chaque insertion subséquente..... 7½.
Pour dix lignes et au-dessous..... 35-cd.
Chaque insertion subséquente..... 10d.
Pour chaque ligne ensuite..... 4d.
Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.
Montréal..... M. F. R. Fabre, écr.
Trois-Rivières..... P. Noutie, écr.
Repentigny..... A. Dallaire, Instit.
Sherbrooke..... D. V. St. Cyr.
Stanstead..... Mr. l'abbé Champoux.
Pointe Lévy..... Mr. l'abbé Kyrone.
Beauport..... Chs. LeTallier, écr.
St. Thomas (en bas)..... Mr. l'abbé Kyrone.
Islet..... L. Ballentyne, écr. Arp.
St. Anne la Poutière..... Ls. Moreau, écr. N. P.
St. Charles (Riv. Boyer)..... Dr. Ls. Labrecque, écr.
Isle-Verte..... H. Roy, écr.
Rimouski..... John Heath, écr. N. P.
St. Simon..... Chs. Frs. Caron, écr.
Beauport..... Mr. l'abbé Bernard.
Château-Richer..... L. C. LeFrançois, écr.
Lac Beauport..... J. Filteau, écr. N. P.
St. Eustache (Dist. M.)..... Damase Robin.
St. Jean Port-Joli..... L. Z. Duval, écr. N. P.
Mullins..... Mr. l'abbé Godbout.
St. François (Riv. du Sud)..... Philippe Beaulieu.
St. Michel..... Mr. l'abbé Godbout.
St. Denis (en bas)..... F. Torre, écr. N. P.
St. Roch des Aulniers..... L. Tremblay, écr. N. P.
Rivière du Loup (en bas)..... J. B. Pouliot, écr.
St. Foy..... Mr. B. Marquette.
Trois-Pistoles..... P. Fournier, écr.
St. Germain..... H. Tanquay, March.
Rivière Ouelle..... Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.
BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC